

# BULLETIN MUNICIPAL



JANVIER 2021

*Retrouvez votre bulletin municipal sur [www.loupiacdelareole.fr](http://www.loupiacdelareole.fr)*

**Bonjour à tous,**

*Avoir du **bon sens**, simplifie le quotidien ...nous allons devoir faire preuve de **bon sens**, nous allons devoir accepter que le monde change, la planète souffre. Le progrès, la science, la recherche rend notre quotidien très agréable, tout porte à croire que l'on arrive à la fin d'un cycle... L'Énergie est au cœur du débat, nous devons dès à présent agir en faveur des générations futures et agir maintenant...*

***Agir** dès à présent sans espoir de percevoir les bénéfices de nos actions cela est difficile à entendre, pourtant il faut accepter, accepter pour éviter que nos enfants vivent dans un monde contraint...*

*Nous avons décidé pour commencer, de mener des actions simples et efficaces. Agir sur les bâtiments de la commune implique seulement de l'investissement raisonné. Nous envisageons des projets de rénovation énergétique de la salle des fêtes et du presbytère. Le plan de relance soutenu par l'Etat va nous y aider.*

*Notre village est plaisant, J'en veux pour preuve l'attraction que notre village exerce sur de nombreuses personnes. Celles qui ne veulent pas le quitter et celles venues chercher ici une qualité de vie, difficile de retrouver ailleurs.*

*Le bien vivre ensemble, la solidarité, le lien social qui se tisse chaque jour, la convivialité, la proximité et cette appartenance, cette identification qui fait de chaque citoyen un Loupiacais.*

*Notre village où il fait bon vivre !!! Je souhaite que ce village qui, par son esprit fait de solidarité et de convivialité, continue de rassembler toutes les générations et unir ses habitants afin de préserver cette quiétude. L'année 2021 nous permettra je l'espère de pouvoir le faire par des rencontres et des moments d'échanges.*

*Pour l'heure et pour conclure, et même si nous ne partagerons pas dans l'immédiat le verre de l'amitié, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous, mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité.*

**Emmanuel GIL**



## INFORMATIONS DIVERSES



Jeudi 10 octobre 2020, la jeune société TOOPI ORGANICS inaugurait ses nouveaux locaux sur l'Écopôle de Loupiac de la Réole. Elle développe un procédé qui permet de transformer l'urine humaine en engrais en la concentrant et en l'enrichissant en bactéries spécifiques.

Cet engrais naturel pourra se substituer en partie aux engrais chimiques azotés utilisés en agriculture.



Le premier défi est de collecter à une échelle locale le précieux liquide grâce à des urinoirs adaptés.

Le Lycée de La Réole est un des premiers établissements publics à avoir validé l'installation de ces urinoirs dans ses WC.

Un autre défi sera de trouver le marché pour ce nouvel engrais, mais pas si nouveau que ça puisque l'urine animale a de tous temps été valorisée en agriculture. Les premiers essais de cet engrais ont largement démontré une efficacité égale aux meilleurs engrais azotés.

Cette start-up a planifié un développement national puisque cette première unité de recyclage devrait essaimer de plusieurs centaines d'autres sur toute la France dans les prochaines années et pour cela, un très important plan de recrutement est prévu.

Souhaitons tout le succès qu'ils méritent aux 3 jeunes entrepreneurs qui se sont lancés dans cette aventure verte et vertueuse !

### Trouvilles archéologiques sur le site d'extraction de Lafarge

Comme c'est la règle, l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) ayant repéré sur le site LAFARGE des zones potentiellement riches en vestiges, des fouilles ont eu lieu à cet endroit.



Elles ont permis de mettre à jour les preuves d'un habitat rural au III<sup>ème</sup> et IV<sup>ème</sup> siècles après JC. Une quarantaine de tombes ont été trouvées, sans traces des corps dissous par l'acidité du sol, mais avec les clous des cercueils ou des chaussures encore bien visibles.

L'incinération et l'inhumation étaient pratiquées à cette période.

Une activité métallurgique a également été mise à jour avec des concentrations importantes de déchets ferreux.

Les fouilles sont terminées et la zone est désormais rendue exploitable par Lafarge qui a prévu de clore le site fin 2024. Ci-dessous le projet d'aménagement final de la zone avec une bretelle de la voie verte qui traversera les étangs.

(Plus de détail sur le site [www.loupiacdelareole.fr](http://www.loupiacdelareole.fr) ).



## Travaux effectués dans la commune en 2020

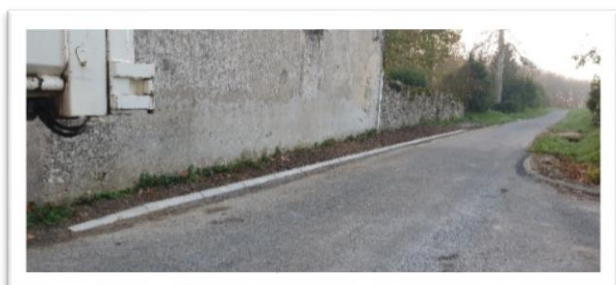
Prévus et provisionnés dans le budget voté par l'ancien conseil municipal, ces travaux de voirie ont été validés par la nouvelle équipe. Ils ont porté sur 3 points de la VC 4 :

### Dans le virage du quartier d'Ezmard : Busage du fossé et remblaiement.

- Améliorer la sécurité (fossé très profond dans le virage)
- Faciliter l'entretien du bas-côté.
- Fluidifier l'écoulement des eaux dans cette partie quasiment plate

### En entrée de bourg derrière la mairie : Busage du fossé.

- Délimiter la chaussée et créer un trottoir
- Assainir cette zone d'eaux stagnantes.
- Reste à traiter le revêtement de chaussée (rabortage et enduit en béton bitumineux). Ces travaux n'ont pu être réalisés en raison des conditions climatiques, ils le seront en 2021.



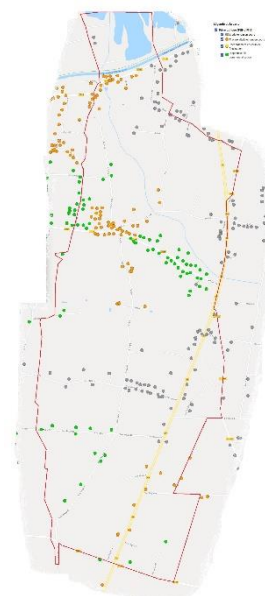
### Au niveau de la maison Barennes : pose de bordures.

Détourner les eaux pluviales de la chaussée qui ruisselaient contre le mur de la maison.

Le montant de ces travaux s'élève à 29 837.70 € HT. Ils ont pu bénéficier d'une subvention du département - FDAEC - de 14 688.00 €. La TVA - 5 967.54 € - fera l'objet d'une récupération en 2021.

## L'installation de la Fibre

Rappelons que la fibre optique permet des connexions Internet beaucoup plus rapides que le fil de cuivre utilisé jusqu'alors. La Gironde s'est fixée comme objectif de couvrir tout le territoire d'ici fin 2024. La commune de Loupiac de la Réole est progressivement équipée. Ci-joint la carte du 7 janvier 2021 de l'avancement des travaux. Chaque rond représente un foyer. La carte récupérée sur le site de Gironde Haut Méga est disponible sur le site de la commune [www.loupiacdelareole.fr](http://www.loupiacdelareole.fr) mais ne tient peut-être pas compte de certains retards dûs aux conditions météorologiques de cet automne.



## L'ETAT CIVIL

<b>Décès</b>	07 Octobre	COUQUIAUD Raymonde	91 ans	Bois Majou Nord
	24 Octobre	GARDES Emmanuel	49 ans	Bonin Nord
	24 Décembre	LABATUT Eliane	97 ans	Lieu-dit Ezmard

## REUNION DU 15 JUILLET 2020

Excusés : Gaël NGUYEN / Bernard PLAT

Secrétaire de séance : Florence ROUSSET

**Approbation du compte rendu de la réunion du 30 juin 2020** : après lecture ce compte rendu est approuvé à l'unanimité sans modification.

**Vote du Budget 2020** : La commission finance s'est réunie le samedi 11 juillet afin de finaliser la préparation du budget 2020. Le maire rappelle que l'épisode COVID 19 laisse seulement 6 mois pour réaliser les intentions de la commune et annonce que la première réunion de la commission « Finances » permet de constater une gestion saine et efficace de l'ancienne équipe. Emmanuel Gil sollicite Michel Latrille pour faire une présentation du budget 2020. Le premier adjoint présente les résultats et leurs affectations, le budget annexe du multiservices, le détail des emprunts et leur encours, les participations aux organismes de regroupement, les subventions aux associations, la section fonctionnement au chapitre et celle d'investissement par opération. Ces budgets prévisionnels sont en dépenses aux montants ci-après. Les comptes sont équilibrés en dépenses et en recettes pour un total de :

	Fonctionnement	Investissement
Budget annexe	18 984,54 €	0,00 €
Budget principal	412 508,47 €	208 381,38 €

Suite à ces nombreuses explications le maire soumet ces budgets au vote, ils sont approuvés à l'Unanimité.

**Décision de vente de la parcelle ZE 73** : Suite à la demande de la Famille Noël de Loupiac de la Réole, et de la présentation de leur projet de construction sur cette parcelle (9 logements destinés à des personnes âgées non dépendantes) le maire précise que cette parcelle a déjà connu une proposition de projet similaire, que celui-ci s'inscrit dans un des axes de projet du conseil et demande à l'équipe municipale la possibilité de valider ce projet de vente, le conseil accepte à l'unanimité.

**Evaluations du prix de vente de la parcelle ZE 73** : Afin de mener à bien et de finaliser cette vente le maire demande une évaluation du prix de vente de cette parcelle de 3500 m<sup>2</sup>. Au vu de l'historique de cette parcelle l'ensemble des membres du conseil autorise le maire à négocier le prix de vente avec un prix plancher qui ne peut être en deçà du prix d'achat. Le maire prendra contact avec les acquéreurs dès leur retour de vacances.

### Informations / Questions Diverses.

1. Modification des horaires de « la Baroudeuse »
2. La baignade est interdite sur le canal
3. Demande d'utilisation de la salle pour un spectacle mis en place par la CdC le 4 décembre 2020, le conseil accepte sous conditions : la logistique est assurée par la CdC
4. Le devis MDSI pour le remplacement de l'ordinateur du secrétariat est accepté à l'unanimité. (Devis N° D 02749 pour un montant de 938,59 TTC),

La séance est levée à 22 h 45

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 28 JUILLET 2020

Excusés : Sandrine DZIURA / Bernard PLAT / Clara BIELLMANN

Secrétaire de séance : Sandrine VAYSSE

**Entretien avec Isabelle VIGNAU, notre secrétaire de mairie :** L'évolution de sa charge de travail nécessite de revoir la quotité horaire (actuellement 14 heures par semaine). Le Conseil Municipal a bien noté sa demande et doit statuer sur le nombre d'heures nécessaires qui lui permettront de mieux assumer toutes les nouvelles tâches qui lui sont demandées.

**Rencontre Pompier de La Réole :** Adrien Moreau, nouveau chef de la caserne de La Réole, se présente et se tient à notre disposition pour répondre à nos questions.

Responsabilité du maire : à toute intervention qui sort du commun, le maire ou ses adjoints seront informés. Il en ressort :

- La nécessité de revoir l'adressage afin de le rendre plus précis – demande également formulée par La Poste : ce point fait partie des dossiers à l'étude par le Conseil Municipal.
- Bornes incendie : il a constaté que le réseau de défense incendie était globalement satisfaisant.
- Défibrillateur : une loi devrait le rendre obligatoire dans les communes pour les prochaines années.

**Approbation du compte rendu de la réunion du 15 Juillet :** après lecture, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité sans modification.

**Cession de la parcelle ZE 73 au vu du projet de l'acquéreur :** le conseil municipal fixe le prix de vente à 22€/m<sup>2</sup>, soit un total de 77 000 €. Ce montant étant accepté par l'acquéreur, le conseil autorise le maire à mener toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette vente.

**Information sur la commission communale des impôts :** le maire est président de cette commission. Il doit proposer 24 noms de contribuables aux services fiscaux dont 4 hors communes, et 12 d'entre eux seront nommés (6 titulaires, 6 suppléants) par la Direction des Finances Publiques.

**Convention CdC / commune concernant le service instructeur des ADS (autorisation des droits du sol) :** Depuis 2017 l'instruction de l'ensemble des dossiers d'urbanisme est réalisée par le Service Urbanisme de la Communauté de Communes. Depuis quelques mois, il est constaté une évolution importante des demandes de Certificat d'Urbanisme de simple information : **CU a**. Afin de délester ce service et qu'il puisse respecter les délais de réponse aux autres dossiers – **PC, DP, CU b**, la CdC demande aux communes de traiter les demandes de **CU a**. Ce transfert est formalisé par une convention. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité et autorise le maire à la signer.

**Désignation des membres des commissions thématiques de la CdC :** la liste des commissions n'étant pas encore définitive, nous n'avons pas validé le nom des délégués. Ce point est reporté au prochain Conseil Municipal.

**Nomination d'un référent PLUI :** Gérard Gay propose sa candidature qui a été approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal. Florence Rousset sera présente lors des réunions suivant sa disponibilité.

**Délibération de désignation des représentants siégeant auprès de l'Assemblée Générale de l'Agence Départementale « Gironde Ressources » :** cette structure rattachée au département a pour mission l'aide aux communes en matière juridique et ingénierie notamment. En tant qu'adhérent, le montant annuel de l'adhésion est de 50 €. Emmanuel Gil propose sa candidature qui a été approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

**Préparation des délégués du CCAS (4 du conseil et 4 extérieurs + le maire) :** les 4 délégués du conseil sont : Patricia Wolf, Clara Biellmann, Bernard Plat, Sandrine Vaysse. Les 4 personnes extérieures au Conseil Municipal seront désignées par le maire.

## Informations / Questions Diverses :

- TOOPI : 1<sup>ère</sup> station de fabrication de fertilisant à base d'urine en France s'installe dans la zone d'activité ECOPÔLE : invitation à l'inauguration le 10/09.
  - SIVOS : Béatrice Lagoueyte, élue vice-présidente, fait une présentation de la réunion du nouveau bureau qui a eu lieu le 27 Juillet : préparation de la rentrée, rencontre du bureau et de la secrétaire, des enseignants, du personnel, organisation de la visite des 3 écoles.
  - USTOM : le problème du besoin de financement des investissements nécessaires à la mise aux normes des déchetteries est souligné et sera abordé ultérieurement après l'élection de la présidence du syndicat. 9 délégués titulaires voteront pour notre CdC.
  - ACCA : l'assemblée générale a eu lieu le 18 Juillet 2020. Plusieurs membres du conseil étaient présents. On a pu échanger afin de mieux connaître l'importance de leurs actions sur la biodiversité de nos communes.
  - Comité des Fêtes : l'assemblée générale a eu lieu le 22 Juillet 2020 : 4 personnes démissionnaires, 2 qui poursuivent, et 2 intéressées pour rejoindre l'association. Une prochaine réunion aura lieu dans les jours qui viennent pour désigner un nouveau bureau. Dans l'intervalle, un collège provisoire (les 2 restants et les 2 nouveaux) se charge de la gestion de l'association et proposera des festivités.
  - Devis Etablissement Carmagnac : Suite au contrôle APAVE de décembre 2019, des mises aux normes sont nécessaires sur la salle polyvalente (1791.60 € TTC), au stade municipal (576 € TTC) et à l'église (103.20 € TTC).
  - Nettoyage de la hotte de salle des fêtes : devis validé – Intervention le 18/09.
  - L'acquisition d'un nouvel ordinateur pour la secrétaire est validée. Montant : 1138 € TTC. Le PC actuel sera mis à disposition des adjoints.
- La séance est levée à 22 h 30.

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 SEPTEMBRE 2020

Présents : Tous

Secrétaire de séance : Bernard PLAT

### **18h45 Médiathèque : Catherine Sanquer présente la médiathèque**

Après une présentation de l'historique et de l'équipe de la médiathèque, Catherine Sanquer décrit son fonctionnement. Elle sollicite l'aide matérielle de la commune pour certaines manifestations.

### **19h15 Sécurisation de la statue de la vierge de notre Eglise Sainte Croix de Loupiac :**

Hélène CLERDAN intervient pour une présentation de son rôle auprès de notre Eglise et nous informe sur un projet de protection de la statue de la vierge. Un 1<sup>er</sup> devis a été effectué par les Etablissements Carnelos et sera étudié prochainement.

### **19h45 Terrain de foot : intervenant Jérôme Laurent pour présentation et réécriture d'une convention.**

Jérôme Laurent, Président du Club de Foot Pays d'Auros (Aillas, Auros, Pondaurat, Savignac), présente son Club : 200 licenciés, une dizaine d'équipes dont une féminine.

Le terrain de Loupiac est actuellement utilisé pour les entraînements, 4 fois par semaine. Une convention initialement signée avec la commune de Pondaurat régissait la répartition des charges au vu de l'utilisation que le club de Pondaurat faisait de cet équipement.

Cette convention est à réactualiser avec le nouveau Club.

Vestiaires : l'APAVE (Organisme de contrôle des installations électriques) a validé les installations. Elles pourront être utilisées après la période COVID.

A noter que les locaux sont régulièrement la cible de vandalisme et de détérioration.

**Approbation du compte rendu de la réunion du 28 Juillet :** après lecture, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité sans modification.

### **Désignation des membres des commissions thématiques de la Cdc.**

Liste des noms ci-dessous :

**Finances** : Représentant : Michel LATRILLE

**Développement Economique et Touristique** : Représentants : Emmanuel GIL, Bernard PLAT, Suppléant : Gaël N'GUYEN

**Petite enfance** : Représentante : Sandrine VAYSSE, Suppléante : Sandrine DZIURA

**Enfance jeunesse** : Représentante : Sandrine VAYSSE, Suppléante : Sandrine DZIURA

**Voirie** : Représentant : Michel LATRILLE, Suppléant : Gaël N'GUYEN

**Bâtiments** : Représentant : Michel LATRILLE, Suppléant : Gaël N'GUYEN

**Action sociale et mobilité** : Représentante : Patricia WOLF, Suppléante : Sandrine DZIURA

**Culture et lecture publique** : Représentant : Bernard PLAT, Suppléante : Béatrice LAGOUEYTE

**Urbanisme et droits du sol** : Représentants : Florence ROUSSET, Gérard GAY, Suppléant : Michel LATRILLE

**Communication** : Représentante : Clara BIELLMANN, Suppléant : Bernard PLAT

**Gemapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations)** : Représentante : Florence ROUSSET, Suppléant : Bernard PLAT

**Sports** : Représentant : Gérard GAY, Suppléante : Patricia WOLF

### **Validation devis EUROVIA : Aménagement de Trottoir VC 4 derrière la mairie :**

Michel Latrille présente le 2<sup>ème</sup> devis d'EUROVIA, revu suite aux préconisations de la responsable voirie de la CDC. Le montant s'élève à 23 406,70 € HT pour mémoire le devis initial s'élevait à 24 964,20 € HT.

#### Au droit de l'immeuble BARENNES :

Pose de bordures T2 et remblai en terre : 1 257,50 € HT

Busage fossé quartier Ezgard : (au niveau de la MAM)

Busage et remblai fossé avec 2 regards grille : 5 173,50 € HT

TOTAL DEVIS : 29 837,70 € HT 35 805,24 € TTC

Ces travaux peuvent être financés par les crédits disponibles à l'Opération Voirie : 31 111,76 €

auxquels il faut ajouter la subvention du Département - FDAEC 2020 - : 14 688,00 €

(Décision du Conseil du 30 Juin 2020 d'affectation du FDAEC à cette opération).

Le CM approuve à l'unanimité la pertinence de ces travaux et accepte le devis.

### **Validation Devis travaux Bâtiments suite contrôle APAVE - 3 lieux sont concernés :**

Eglise + stade : 566,00 € HT 679,20 € TTC

Salle communale : 1 493,00 € HT 1 791,60 € TTC

TOTAL DEVIS : 2 470,80 € TTC

Les crédits disponibles à l'opération 11 - Réfection Bâtiments sont de : 526,00 €

Il est possible d'ajouter à cette opération des crédits provenant de recettes supplémentaires non inscrites au Budget Prévisionnel :

#### Proposition DM :

Recettes FCTVA : 1 277,00 €

Taxe Aménagement : 1 250,00 €

Dépenses Opération 11 réfection bâtiments : 2 527,00 €

Le CM approuve à l'unanimité cette DM et valide le devis de ces travaux.

Le contrôle APAVE a également relevé la nécessité de déplacer un sous tableau électrique à la salle des fêtes.

Un devis reste à venir.

### **Devis Projet extension de réseaux « Quartier EZMARD » : 1 900,00 € TTC**

Le CM approuve à l'unanimité et accepte le devis.

### **Informations / Questions Diverses :**

- Vente Parcelle ZE 73 -Commune / Noël : Un arrêté du 22 juillet 2020 paru au Journal officiel du 09/08 impose au vendeur la réalisation d'études de sol préalablement à toute construction dans les zones à risques de retrait et gonflement d'argile. Des devis ont été transmis par le notaire et seront analysés et mis en concurrence.
- SAGPA : ce point sera abordé lors du prochain CM.
- Ordinateur Secrétariat de Mairie : Lors du Conseil Municipal du 28 Juillet, nous avons validé le changement de l'ordinateur de la secrétaire. Or, suite au conseil de Gaël NGUYEN, Emmanuel GIL confirme que nous allons demander un devis pour « upgrader » l'ordinateur plutôt que de le changer ; cela coûtera moins cher et ne nécessitera pas la réinstallation coûteuse des logiciels. La séance est levée à 22 h 30.



# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 17 NOVEMBRE 2020

Présents : Tous

Secrétaire de séance : Gaël NGUYEN

En ouverture de séance, le maire informe le conseil de la visite de M. et Mme NICAISE, exploitants de l'épicerie, qui souhaitent présenter leur projet de changement d'enseigne.

**Approbation du compte rendu de la réunion du 15 septembre 2020** : Ce compte rendu est approuvé sous réserve de modification, dans l'ordre du jour, de la date de la précédente réunion (28 juillet au lieu de 15 juillet).

**Epicerie - Projet de changement d'enseigne** : M. et Mme NICAISE exposent leur projet mené de concert avec leur fournisseur actuel, DDS, lequel a créé une enseigne « *marché minut'* ». Cette marque est adossée au groupe « Belle France » (Coccinelle ; CocciMarket...).

Ils attendent de l'affiliation à cette enseigne la sécurisation des approvisionnements et des tarifs plus intéressants.

Ils font part de leur souhait d'implanter de la signalétique, notamment en bordure de CD 9 ; si celle-ci devait se situer sur un espace public, communal ou départemental, elle devrait faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la collectivité concernée.

De plus ils envisagent le réagencement du linéaire, le remplacement de l'éclairage, des frigos, et la réfection des peintures. L'ensemble de ces travaux sont du ressort de l'exploitant.

**Création d'un poste de Rédacteur pour 18h00 hebdomadaires** : L'évolution de la quotité horaire du poste de secrétariat a été évoquée au cours de l'entretien entre la secrétaire et le Conseil municipal, lors de la réunion du 28 juillet dernier. Il était ressorti de cet entretien que le nombre d'heures actuel - 14 H - n'était pas suffisant pour assumer pleinement l'ensemble des tâches qui lui sont demandées d'effectuer.

Après étude sur le nombre d'heures nécessaires et comparaison avec des communes de même taille, le maire propose d'affecter à ce poste 4 heures supplémentaires ; il précise que l'incidence budgétaire est estimée à 4 400 €/an. Le Conseil décide la création d'un poste de Rédacteur pour 18 H hebdomadaires, à compter du 1 janvier 2021.

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs de la collectivité, le poste de Rédacteur de 14 H devenu vacant, est supprimé.

**Présentation/échange CCAS / Logement du Presbytère** : Les membres du Conseil délégués au CCAS, font un compte rendu de la visite de ce logement et de la rencontre avec la locataire. Le réaménagement de ce logement s'avère nécessaire et plusieurs pistes sont évoquées. Le Conseil souhaite se donner le temps de la réflexion afin d'étudier les différentes pistes et les financements possibles.

**DSIL : information et projet de délibération pour la rénovation énergétique de la salle communale** : Le DSIL - Dotation de Soutien à l'Investissement Local - est un fonds de subvention mis en place par l'Etat dans le cadre du Plan de Relance de l'activité économique via la commande publique. Ce fonds permet notamment de subventionner les travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux, le montant de l'aide pouvant aller jusqu'à 80%. Au vu des devis estimatifs de remplacement des menuiseries extérieures et du système de chauffage, le Conseil décide à l'unanimité de déposer une demande de subvention sur la base du plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Menuiseries	34 555.28 €	DSIL (80%)	60 369.82 €
Dispositif chauffage	40 907.00 €	Autofinancement	30 184.91 €
Total travaux HT	75 462.28 €		
TVA 20%	15 092.45 €		
Total travaux TTC	90 554.73 €	Total	90 554.73 €

**Plan communal de Sauvegarde** : Emmanuel GIL expose ce qu'est un Plan Communal de Sauvegarde. Ce document existe déjà dans notre commune ; il nécessite toutefois une mise à jour, en partie suite au renouvellement des conseils municipaux. Un groupe de travail est créé pour finaliser cette actualisation.

**Contribution volontaire au SDIS 2020** (versement à la CdC de 496 €) : une convention a été conclue entre les Communautés de Communes et le SDIS - Service Départemental d'Incendie et de Secours - afin que ce dernier continue d'assurer les vérifications des poteaux de défense incendie. Cette prestation étant payante, les communes se sont engagées à rembourser à la CdC la contribution qu'elle verse au SDIS. Pour notre commune le montant s'élève à 496.00€. Le Conseil donne son accord.

#### **Informations / Questions Diverses :**

- **Gens du voyage** : Emmanuel GIL fait part des rencontres qu'il a eues avec M. LAFLEUR Samuel (famille non-résidente sur notre commune), qui souhaitait installer ses caravanes durant quelques semaines sur un terrain communal.
- **Travaux VC 4** : ces travaux concernent :  
Dans le bourg derrière la mairie : le busage du fossé, la création d'un trottoir et la collecte des eaux pluviales.  
Au quartier d'Ezmar, le busage du fossé dans le virage au niveau de la Maison d'Assistantes Maternelles.  
Dans la côte vers l'église, au niveau de la maison Barennes, la canalisation des eaux pluviales.  
Ces travaux sont en cours, un point est fait sur l'état d'avancement.
- **Cimetière** : Michel LATRILLE explique que plusieurs tombes ne sont plus entretenues. Il explique les incidences de cet état de fait, ainsi que la procédure qui permet à la commune de récupérer ces concessions. Il est convenu de procéder à un relevé exhaustif des tombes en état d'abandon, et de décider lors d'une prochaine réunion du lancement de cette opération.
- **Illuminations de Noël** : ces illuminations sont raccordées sur les supports de l'éclairage public ; la gestion de cet éclairage est du ressort de SDEEG (Syndicat d'Energie Electrique de la Gironde). Ce dernier a relevé que nombre de prises étaient défectueuses ou n'étaient plus aux normes, et a établi un devis de remplacement dont le montant est chiffré à 4 000€.  
Au vu de ce coût auquel il faut ajouter les réparations récurrentes des motifs lumineux, le Conseil décide d'utiliser pour cette année le matériel existant, et de réfléchir à d'autres formes d'illuminations.

La séance est levée à 22 h 05.

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 22 DECEMBRE 2020**

**Excusée** : C. BIELLMANN

**Secrétaire de séance** : G. GAY

**Approbation du compte rendu de la réunion du 17 Novembre 2020** : ce compte rendu est approuvé à l'unanimité sans modification.

**Logement d'Urgence** : E. GIL expose que dans le cadre des travaux de rénovation énergétique des locaux du presbytère, pourrait être étudiée la création d'un logement de type T2 ou T3, mais également d'un logement d'urgence, voire d'une halte jacquaire.

Les intervenants prévus (F. ZAGHET, S.DENOYELLE et Th. De TASTES) sont excusés.

Plusieurs questions restent sans réponse, alors que les demandes de subvention – DETR – doivent être déposées au plus tard le 31 janvier.

Pour un logement d'urgence, la surface minimum requise est de 9 m<sup>2</sup> ; il n'y a pas de maximum. Si le volume de l'immeuble semble suffisant pour abriter ces deux projets, le logement d'urgence est-il compatible avec une halte jacquaire ?

Qui serait maître d'ouvrage ? Il n'y a pas d'exemple sur le territoire de la CdC. Quel est le besoin précis en termes de halte jacquaire ?

Le Conseil s'accorde à trouver le projet intéressant pour ce bâtiment, mais il y a trop d'incertitudes pour le moment quant à sa mise en œuvre.

Il s'avère nécessaire de rechercher des informations complémentaires permettant de préparer ces dossiers en ayant une idée précise des moyens financiers à engager ; l'objectif de la première étape étant de mobiliser la subvention DSIL – Dotation de Soutien à l'Investissement Local – sur la rénovation du RDC et sur l'isolation complète de l'enveloppe du bâtiment.

**Gironde Numérique – Information et Formation sur les outils proposés :** Gaël NGUYEN présente les différents outils proposés via Gironde Numérique et susceptibles d'intéresser notre collectivité :

- **Adresse courriel :** une adresse sur le nom de domaine de la commune a été créée pour chaque membre du conseil ; elle peut donc être utilisée pour tous les échanges ayant trait à la commune ou à l'intercommunalité.
- **PODOC :** cet outil propose deux fonctionnalités intéressantes :
  - La transmission des convocations du conseil municipal et des documents annexes, souvent très lourds pour être envoyés par messagerie. E. GIL propose d'utiliser cet outil pour la prochaine réunion, en le doublant des moyens habituels.
  - Un espace collaboratif permettant à chacun d'intervenir directement sur un document de travail et enregistrant automatiquement les modifications apportées.Gaël est à disposition pour résoudre les problèmes que chacun pourrait rencontrer.

#### **Travaux presbytère et demande de subvention DSIL :**

Pour les travaux concernant le logement du presbytère, le maire expose qu'il convient de prendre la délibération sollicitant la subvention DSIL sur la base du taux de subventionnement annoncé, soit 80%. Le plan de financement s'établirait comme suit :

Montant des travaux HT	37 033.00	Subvention DSIL	29 626.40
Dont TVA	2 850.89	Autofinancement	10 257.49
Montant des travaux HT	39 883.89	Total	39 883.89

Le conseil valide ce plan de financement et décide d'inscrire cette dépense au budget 2021.

**Subvention DSIL Salle communale :** le taux de subvention, initialement annoncé à 80%, ne sera en définitive que de 50 %, le besoin d'autofinancement s'élèverait alors à 52 823.59 € au lieu de 30 184.91 €.

**Actualisation des loyers :** l'évolution de l'indice de révision des loyers étant de 0.66% sur les 4 trimestres de référence, le montant des loyers s'établirait comme suit :

- Logement du bourg : de 482.20 € à 485.38 €.
- Logement du presbytère : de 429.77 € à 432.81 €.

Le conseil valide ces augmentations.

**Adressage :** cette opération sera à mener dans les prochains mois ; elle devra l'être en partenariat avec La Poste et en concertation avec les communes voisines en raison des routes mitoyennes. L'objectif est de rationaliser la dénomination des adresses et la numérotation des habitations afin de simplifier la distribution du courrier et les interventions des pompiers.

La séance est levée à 22 h 15.

# LES INFOS PRATIQUES

<p align="center"><b>MAIRIE</b></p> <p>Mardi de 15h30 à 18h00 Samedi de 9h00 à 11h30</p> <p><a href="mailto:mairie@loupiacdelareole.fr">mairie@loupiacdelareole.fr</a></p> <p><a href="http://www.loupiacdelareole.fr">www.loupiacdelareole.fr</a></p>	<p align="center"><b>ECOLES</b></p> <p align="center"><b>Inscriptions, Renseignements</b> <b>TRANSPORT ECOLE</b> <b>ACCUEIL PERISCOLAIRE</b></p> <p>Fontet ☎ 05.56.71.03.63 Hure ☎ 05.56.61.10.00 Loupiac ☎ 05.56.61.14.99</p> <p align="center"><a href="mailto:contactsivos@orange.fr">contactsivos@orange.fr</a></p>	<p align="center"><b>BIBLIOTHEQUE</b></p> <p>Mardi de 14h30 à 18h00 Samedi de 9h30 à 12h00 ☎ 05.56.61.40.96</p> <p align="center"><a href="mailto:bibliotheque@loupiacdelareole.fr">bibliotheque@loupiacdelareole.fr</a></p>
<p align="center"><b>TRANSPORT SCOLAIRE</b> <b>Collège et Lycée</b> <b>SIVU du REOLAIS</b></p> <p>81, rue A. Caduc – La Réole ☎ 05.56.61.02.60 <a href="http://www.sivudureolais.fr">www.sivudureolais.fr</a></p>	<p align="center"><b>COMMUNAUTE DE COMMUNES</b></p> <p>81, rue A. Caduc – La Réole ☎ 05.56.71.71.55 <a href="http://www.reolaisensudgironde.fr">www.reolaisensudgironde.fr</a></p>	<p align="center"><b>MISSION LOCALE Sud Gironde</b></p> <p>Antenne de La Réole 10, rue des Jacobins – La Réole ☎ 05.56.71.23.43</p>
<p align="center"><b>REGIE D'ELECTRICITE</b></p> <p>ZA du Bois Majou - Aillas ☎ 05.56.71.04.50</p>	<p align="center"><b>VEOLIA EAU</b></p> <p>3, Bonin Sud – Loupiac de la Réole ☎ 05.61.80.09.02</p>	<p align="center"><b>Syndicat Eau et Assainissement</b></p> <p>3, Bonin Sud – Loupiac de la Réole ☎ 05.56.71.83.94</p>
<p align="center"><b>SIPHEM</b></p> <p align="center"><b>Maison de l'Habitat et de l'Energie</b></p> <p>47 av. du Général de Gaulle Gironde Sur Dropt ☎ 05.56.61.20.75 <a href="http://www.siphem.fr">www.siphem.fr</a></p>	<p align="center"><b>ECOLE DE MUSIQUE</b></p> <p>11, rue des Menuts – La Réole ☎ 05.56.71.05.50</p> <hr/> <p align="center"><b>CENTRE DE LOISIRS</b></p> <p>Chemin de Peyrefitte – La Réole ☎ 05.56.61.03.59</p>	<p align="center"><b>CLIC</b></p> <p align="center"><b>Comité Local d'Information et de Coordination</b></p> <p align="center"><b>Centre Hospitalier de La Réole</b></p> <p align="center">☎ 05.56.61.53.10</p>
<p><b>USTOM - Ordures Ménagères</b> ☎ 05.56.61.46.27 <a href="mailto:contact@ustom33.org">contact@ustom33.org</a> <a href="http://www.ustom33.org">www.ustom33.org</a></p> <p><b>Demande de bac ou Remplacement</b> Adressez-vous à la Mairie</p> <hr/> <p align="center"><b>DECHETTERIE</b></p> <p>Rue A. Citroën – La Réole Du mardi au samedi ☎ 05.56.71.27.17</p>	<p align="center"><b>MAISON de la PETITE ENFANCE</b> <b>Multi Accueil</b> <b>Lieu Accueil Enfants Parents</b> ☎ 05.56.61.21.31 <a href="mailto:alsh-lareole@reolaisensudgironde.fr">alsh-lareole@reolaisensudgironde.fr</a></p> <hr/> <p align="center"><b>Accueil de service public (CAF, CARSAT...)</b></p> <p>Dans les locaux de la Communauté de Communes 81, rue A. Caduc – La Réole Le mercredi ☎ 05.56.71.71.55</p>	<p align="center"><b>PRJ du REOLAIS</b></p> <p align="center"><b>Point Rencontre Jeunes</b></p> <p>Rue des Jacobins – La Réole ☎ 05.56.71.87.86 <a href="mailto:prj@reolais.fr">prj@reolais.fr</a></p> <hr/> <p align="center"><b>ESPACE ADO'S</b></p> <p>9 rue des Jacobins - La Réole Tous les mercredis et les vacances scolaires ☎ 06.15.25.65.46</p>